

Département du
VAL D'OISE

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

Du 30 janvier 2024

ARRONDISSEMENT
D'ARGENTEUIL

CANTON
DE TAVERNY

OBJET

Demande de subvention auprès de la Conférence des Financeurs pour le cofinancement d'un projet intitulé « Journée répit des aidants »

Nota- Le Maire, Présidente du CCAS certifie exécutoire cette délibération mise en ligne sur le site de la ville le 14/02/2024

Que la convocation du Conseil d'administration du CCAS a été faite le 24 janvier 2024

Et que le nombre des membres en exercice est de : **11**

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 janvier à 17h30, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Maryse SERVAIS, Evelyne LE BRAS, Mila CANAS et Chantal HUET
Monsieur Thomas BEDON

Administrateurs absents excusés :

Madame Arlette VALERE donne pouvoir à Madame Maryse SERVAIS
Monsieur Marc REMOND
Monsieur David POTREL
Monsieur Mouloud ANIBA

Secrétaire de séance : Madame DREVET Lucile- Directrice du C.C.A.S.

Depuis plusieurs années, le CCAS propose une fois par mois le café des aidants coanimé par une psychologue et un travailleur social.

Ce temps permet de libérer la parole et de mettre des mots sur la situation de chacun.

Les aidants, en plus de se confier, nous font part quotidiennement de leur épuisement moral et physique face à leur situation et à celle de leur proche.

Face aux problématiques rencontrées, nous souhaiterions permettre aux proches aidants de rompre l'isolement, préserver leur vie personnelle, prendre soin de leur santé et leur offrir un temps de répit et de déconnexion par rapport au quotidien par le biais d'une action intitulée « Journée répit des aidants ».

Afin de prendre en charge une partie des prestations, le CCAS sollicite une subvention auprès de la conférence des financeurs pour un montant de 1 450€.

Votes pour : 8

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la demande de subvention auprès de la conférence des Financeurs, d'un montant de 1450 €, pour la mise en place d'un projet intitulé « Journée Répit des aidants ».

POUR EXTRAIT CONFORME Beauchamp le 1^{er} février 2024

Le Maire,
Présidente du CCAS,

W. Nordmann
Françoise NORDMANN

La secrétaire de séance,
Lucile DREVET



Lucile Drevet